

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS
(CARTV)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

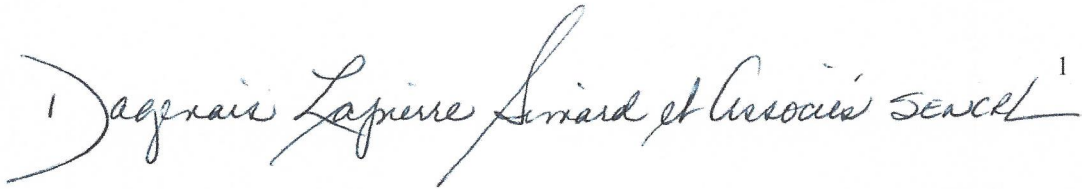
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV) au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers du CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 2 mars 2017 et du 6 juin 2017.

 ¹

Montréal, le 29 mars 2018

¹ Par Julie Gaboriault, CPA auditeur, CA

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

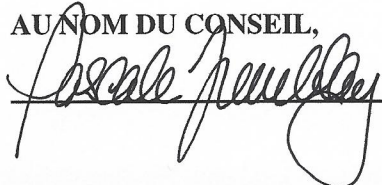
	2017	2016 redressé
PRODUITS		
Subventions	610 400 \$	500 000 \$
Accréditations	437 450	365 199
Contraventions	62 200	30 200
Services facturables	3 970	14 322
Autres	<u>2 621</u>	<u>1 587</u>
	<u>1 116 641</u>	<u>911 308</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	713 695	731 910
Honoraires experts comités	14 639	10 250
Activités	11 899	28 014
Informatique et base de données	51 172	43 806
Déplacements et représentation	35 253	36 114
Assurances	14 736	14 315
Communications	9 221	9 306
Fournitures et frais de bureau	2 843	6 259
Honoraires professionnels	27 019	80 918
Créances douteuses et irrécouvrables	-	18 029
Intérêts et frais bancaires	3 465	1 339
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 216</u>	<u>-</u>
	<u>886 158</u>	<u>980 260</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>230 483 \$</u>	<u>(68 952) \$</u>

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>Investis en immo- bilisation</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2017 Total</u>	<u>2016 Total</u>
SOLDE AU DÉBUT				
Déjà établi	-	\$ (147 120)	\$ (147 120)	\$ (95 692)
Redressement sur exercices antérieurs (note 2)	<u>-</u>	<u>(58 543)</u>	<u>(58 543)</u>	<u>(41 019)</u>
Redressé	-	(205 663)	(205 663)	(136 711)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 216)	232 699	230 483	(68 952)
Investissement en immobilisations	<u>6 649</u>	<u>(6 649)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>4 433</u>	<u>\$ 20 387</u>	<u>\$ 24 820</u>	<u>\$ (205 663)</u>

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)**BILAN****31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016 redressé
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	160 097 \$	18 062 \$
Débiteurs (note 4)	43 751	44 947
Frais payés d'avance	<u>3 708</u>	<u>3 612</u>
	207 556	66 621
DÉBITEURS	42 000	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>4 433</u>	<u>-</u>
	<u><u>253 989</u></u> \$	<u><u>66 621</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	67 369 \$	147 284 \$
Apports reportés (note 8)	<u>161 800</u>	<u>125 000</u>
	<u>229 169</u>	<u>272 284</u>
ACTIFS NETS (NÉGATIFS)		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	4 433	-
NON AFFECTÉ	<u>20 387</u>	<u>(205 663)</u>
	<u>24 820</u>	<u>(205 663)</u>
	<u><u>253 989</u></u> \$	<u><u>66 621</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL,
administrateur

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016 redressé
	<u> </u>	<u> </u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	230 483 \$	(68 952) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 216</u>	<u>-</u>
	232 699	(68 952)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(40 804)	15 429
Frais payés d'avance	(96)	(132)
Créditeurs	(79 915)	3 250
Apports reportés	<u>36 800</u>	<u>-</u>
	<u>148 684</u>	<u>(50 405)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	-	1 670
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(6 649)</u>	<u>-</u>
	<u>(6 649)</u>	<u>1 670</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	142 035	(48 735)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>18 062</u>	<u>66 797</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>160 097 \$</u>	<u>18 062 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) a été créé le 6 novembre 2006 en vertu de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants adoptée par le gouvernement du Québec. Le CARTV est l'organisme mandaté par le Gouvernement du Québec pour encadrer l'application de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants.

2. REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours de l'exercice, l'organisme a découvert que les fournisseurs et frais courus au 31 décembre 2016 étaient sous-évalués et, par conséquent, a redressé les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce redressement a pour effet de diminuer le solde de l'actif net au 1er janvier 2017 de 11 103 \$ et augmenter le solde des honoraires professionnels pour une somme équivalente.

De plus, puisque la direction considère que les honoraires professionnels engagés pour les dossiers judiciairisés ne répondent pas à la définition d'un actif incorporel, l'organisme a procédé au redressement de ceux-ci dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016. L'impact de cette correction est la diminution des frais payés d'avance - frais engagés pour dossiers judiciairisés de 47 440\$, d'une diminution des actifs nets au 1er janvier 2017 de 47 440 \$ et au 1er janvier 2016 de 41 109 \$ et d'une augmentation des honoraires professionnels de 6 421 \$.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2017

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis au cours en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Les accréditations sont comptabilisées annuellement pour la durée de l'exercice et les contraventions sont comptabilisées lorsqu'un jugement favorable est rendu et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

4. DÉBITEURS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Clients	27 314 \$	17 996 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	3 437	3 951
Débiteurs autres	<u>13 000</u>	<u>23 000</u>
	<u>43 751 \$</u>	<u>44 947 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	6 649 \$	2 216 \$	4 433 \$	- \$

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 50 000 \$ portant intérêt au taux de base plus 5 %, le solde est inutilisé au 31 décembre 2017

7. CRÉDITEURS

	<u>2017</u>	<u>2016</u> <u>redressé</u>
Fournisseurs et frais courus	12 600 \$	15 951 \$
Salaires à payer	<u>54 769</u>	<u>131 333</u>
	<u>67 369 \$</u>	<u>147 284 \$</u>

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions de fonctionnement reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde au début	125 000 \$	125 000 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(125 000)	(125 000)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>161 800</u>	<u>125 000</u>
Solde à la fin	<u>161 800 \$</u>	<u>125 000 \$</u>

9. OPÉRATIONS NON-MONÉTAIRES

L'organisme occupe gratuitement des locaux administratifs fournis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). La juste valeur du loyer est de 52 039 \$. Ce montant n'est pas inscrit aux états financiers, car l'organisme ne comptabilise pas les apports reçus sous forme de biens et de services.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux clients et débiteurs autres.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.